



MOT DU MAIRE

Comme vous le constatez, je suis fidèle à mes citoyennes et citoyens en écrivant dans le journal municipal. C'est une occasion privilégiée que je tiens à conserver, car vous m'aviez fait part de vos attentes concernant la communication entre le conseil et la population lors de ma dernière campagne électorale. Ainsi, je compte instaurer au cours de ce mandat un minimum d'une rencontre annuelle avec les résidents Éboulois pour discuter de sujets précis et transmettre de l'information générale concernant la gestion du conseil municipal et de la MRC de Charlevoix entre autres.

Je profite de cette tribune pour vous remercier de nouveau pour la confiance que vous m'avez témoignée en renouvelant mon mandat pour les quatre prochaines années. J'avais, et j'ai toujours la conviction que l'objectif premier d'un conseil municipal est de conserver et d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Je continuerai d'être à l'écoute de vos préoccupations et des projets qui vous animent. Je poursuivrai mon rôle de législateur dans le cadre des compétences de la municipalité et à ce titre,

également à la MRC. Dans mon rôle d'administrateur, je viserai l'efficacité et l'utilisation rationnelle des ressources de la municipalité, dans un budget responsable. D'ailleurs, dans ce numéro de l'Écho, vous connaîtrez les tenants et aboutissants du budget 2018.

Enfin, le conseil municipal devra être très vigilant afin de saisir les opportunités susceptibles de se présenter pour maintenir et favoriser l'accroissement de la municipalité. Se préparer aujourd'hui pour demain est exigeant, mais combien motivant!

BUDGET 2018

Ce budget comporte une augmentation de 17,42 % si on le compare à celui de 2017, puisqu'il se chiffre maintenant à 3 115 002 \$. L'augmentation est principalement due à des travaux de voirie et d'égout, payés à même le transfert de la taxe d'accise pour un montant de 519 121 \$.

La sécurité publique augmente de 4,7 %, principalement occasionné par le service de la Sûreté du Québec dont la facture se chiffre à près de 203 000 \$ à la suite d'une augmentation de 8,7 %. Une subven-

tion de 18 000 \$ a été accordée par le gouvernement en cette période de négociation avec les municipalités afin d'établir une nouvelle entente de répartition du coût de la SQ.

Les dépenses au niveau du transport augmentent d'un peu plus de 39 000 \$, celles-ci provenant de la voirie municipale et de l'enlèvement de la neige.

Outre les travaux de voirie s'élevant à 25 470 \$ et les travaux TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) énumérés précédemment, le budget prévoit des immobilisations pour un montant de 258 675 \$. L'équipement de voirie nécessite un investissement de 125 000 \$, celui du service d'incendie, de 33 775 \$ et l'implantation d'un parc à l'entrée du développement de la Seigneurie, 90 000 \$.

Le coût d'achat d'ordinateurs dans le but de rendre le conseil municipal « sans papier » s'élève à 4 900 \$ et l'installation d'un siège d'escalier à l'hôtel de ville, qui, après une subvention de 20 000 \$, ne coûtera que 5 000 \$, complète ces immobilisations de 2018. Après les affectations et les subventions en provenance du pacte rural du fonds

(suite à la page 2)

Dans ce numéro :

Mot du maire	1 - 2
Budget 2018	2 - 6
Du côté de la bibliothèque	7
Nouveaux secteurs bac-bruns	7
Avis — Petites annonces	8

Si vous payez votre compte de taxes par institution financière, vous devez utiliser les 10 chiffres correspondant à votre numéro de matricule comme référence. **Si vous avez plus d'un compte de taxes**, veuillez payer chaque matricule séparément. **En aucun cas**, il ne faut additionner les comptes pour les payer sous un seul numéro, et ce, afin que votre paiement soit appliqué au bon compte de taxes. Merci de votre collaboration!

MOT DU MAIRE (suite)

éolien, 155 000 \$ proviendront du financement nécessaire au budget d'immobilisations. De plus, un montant de 25 000 \$ découlera du surplus non affecté afin d'équilibrer le budget.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Le budget de 2018 prévoit une augmentation de la rémunération des élus. D'ailleurs, celle-ci était prévue dans mon programme électoral de novembre dernier. Ce gain comprend un rattrapage évident si on le compare avec la rémunération des élus des autres municipalités, si l'on considère la population, la richesse foncière uniformisée et le budget de celles-ci.

Ainsi, l'augmentation de 2 484 \$ allouée au poste de maire portera sa rémunération annuelle à 14 904 \$, incluant l'allocation non imposable de 50 % de la rémunération de base. Pour leur part, les conseillères et conseillers verront leur rémunération augmentée de 828 \$ annuellement, pour totaliser 4 968 \$, incluant également une allocation non imposable. Ces rajustements provoquent un écart de 7 452 \$ de plus au budget pour porter à 44 712 \$ la rémunération annuelle de tous les membres du conseil.

Sous la rubrique *revenus*, vous remarquerez une augmentation causée par une plus-value de la valeur foncière imposable de près de 4 millions de dollars. Ainsi, les revenus en provenance de la taxe foncière augmentent de 23 577 \$ pour totaliser 1 749,995 \$.

Le taux de la taxe foncière demeure identique à celui de 2017, soit 0,635 \$/100 \$ d'évaluation. Comme je l'avais mentionné dans l'édition de janvier, le conseil a pour objectif de conserver une augmentation

moyenne annuelle de la taxe foncière de 2 % pour la durée de ce mandat.

Toutefois, les taxes de services étant directement liées aux dépenses qui leur sont attribuées, à l'exception de la gestion des matières résiduelles qui augmente de 5 \$, les propriétaires desservis par l'aqueduc et l'égout verront une diminution de celles-ci.

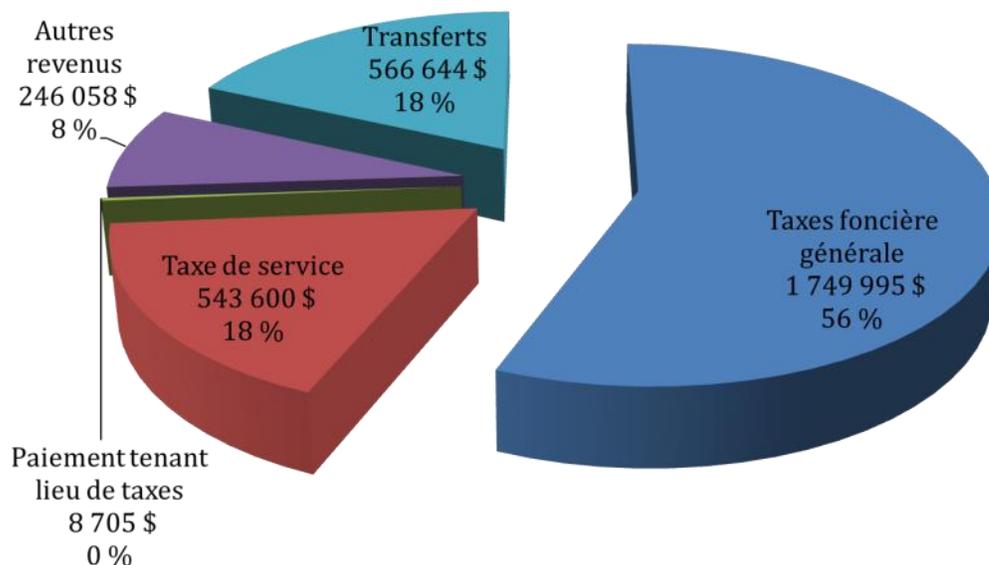
Ainsi, le secteur de St-Joseph-de-la-Rive bénéficie d'une diminution de 96 \$ pour l'aqueduc et l'égout et le secteur des Éboulements une diminution de 33 \$. Pour le développement de la Seigneurie, une réduction de 16 \$ est applicable pour le service d'aqueduc et le pavage en 2018.

La dette à long terme totalise 2 400 048 \$ au 31 décembre 2017, soit à un niveau plus qu'acceptable de 1 792 \$ per capita.

Néanmoins, avec des investissements de 4 300 000 \$ en développement local, en travaux d'assainissement des eaux et au service d'incendie prévus dans le plan triennal d'immobilisation, et malgré les subventions accordées, nous prévoyons une légère augmentation du service de la dette pour les années 2019 et 2020.

Pierre Tremblay, maire

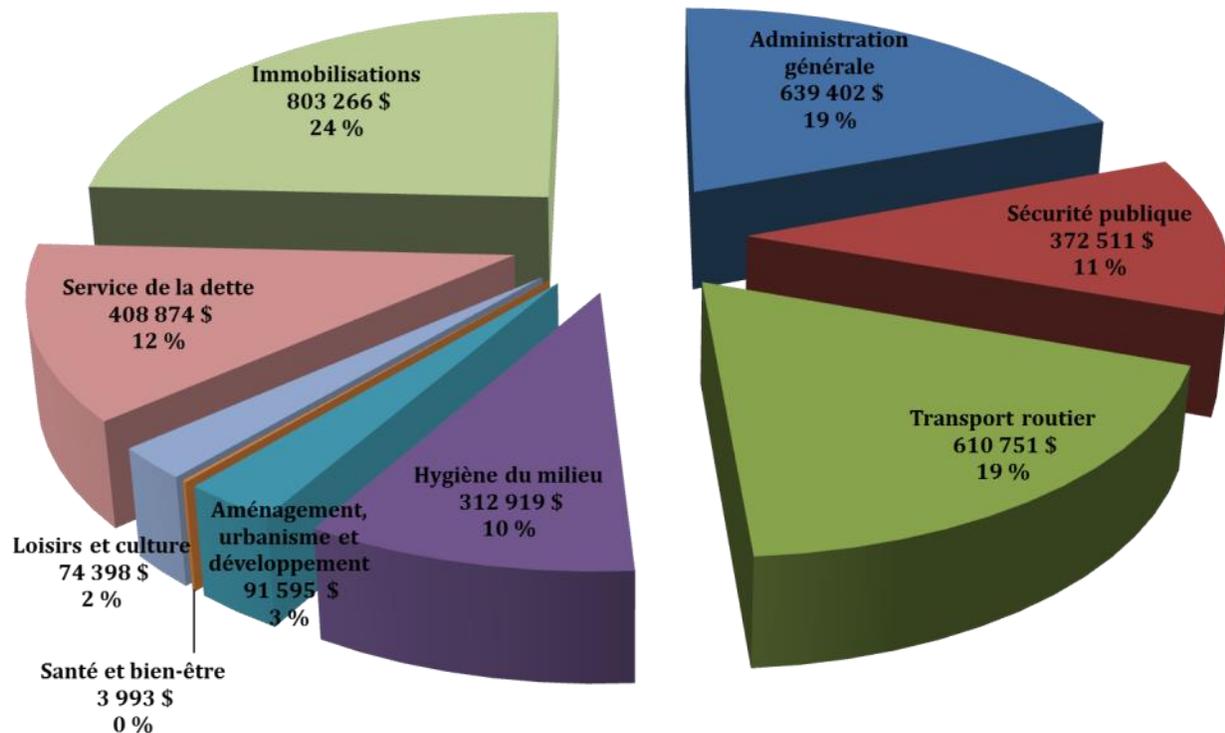
REVENUS	2018	2017
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE :	1 749 995 \$	1 726 417 \$
Taxe de service :		
Taxes de secteur – service de la dette	62 536 \$	64 011 \$
Eau	194 444 \$	196 047 \$
Égout	121 088 \$	138 002 \$
Gestion des déchets	<u>165 532 \$</u>	<u>157 650 \$</u>
	543 600 \$	555 710 \$
Paiement tenant lieu de taxes :		
Gouvernement du Québec	0 \$	3 775 \$
Gouvernement du Canada	5 375 \$	3 510 \$
École primaire	<u>3 330 \$</u>	<u>7 900 \$</u>
	8 705 \$	15 185 \$
Autres revenus :		
Services rendus	13 875 \$	20 665 \$
Licence et permis	10 000 \$	9 000 \$
Mutations immobilières	50 000 \$	60 000 \$
Droits – gravières et sablières	56 500 \$	38 000 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$	5 000 \$
Intérêts – arrérages de taxes	13 000 \$	13 000 \$
Autres recettes diverses	<u>98 683 \$</u>	<u>70 000 \$</u>
	246 058 \$	215 665 \$
Transfert (subventions) :		
Réseau routier	566 644 \$	57 630 \$
Hygiène du milieu	<u>566 644 \$</u>	<u>1 749 \$</u>
	566 644 \$	59 379 \$
TOTAL DES RECETTES :	3 115 002 \$	2 572 356 \$



DÉPENSES ET AFFECTATIONS	BUDGET 2018	BUDGET 2017
Administration générale :		
Conseil municipal	52 337 \$	44 053 \$
Application de la loi (cour municipale)	2 000 \$	2 000 \$
Gestion financière et administration	322 703 \$	297 545 \$
Élections		10 215 \$
Évaluation	74 011 \$	70 597 \$
Autres	<u>188 351 \$</u>	<u>192 683 \$</u>
	639 402 \$	617 683 \$
Sécurité publique :		
Police – Sûreté du Québec	221 540 \$	186 821 \$
Sécurité incendie	144 276 \$	147 189 \$
Animaux domestiques	<u>6 695 \$</u>	<u>5 000 \$</u>
	372 511 \$	339 010 \$
Transport :		
Voirie municipale	334 624 \$	315 909 \$
Enlèvement de la neige	244 279 \$	228 572 \$
Éclairage de rue	18 607 \$	13 605 \$
Circulation	9 500 \$	9 500 \$
Transport adapté et collectif	<u>3 741 \$</u>	<u>3 719 \$</u>
	610 751 \$	571 305 \$
Hygiène du milieu :		
Approvisionnement et traitement de l'eau	39 279 \$	41 916
Réseau de distribution de l'eau	28 397 \$	28 644
Traitement des eaux usées	75 120 \$	73 251
Réseau d'égout	4 591 \$	4 534
Gestion des déchets	<u>165 532 \$</u>	<u>157 217</u>
	312 919 \$	305 562

BUDGET 2017

DÉPENSES ET AFFECTATIONS (SUITE)	BUDGET 2018	BUDGET 2017
Santé et bien-être :	3 993 \$	3 984 \$
Aménagement, urbanisme et développement :		
Aménagement, urbanisme et zonage	52 731 \$	75 586 \$
Tourisme	16 618 \$	6 177 \$
Promotion et développement économique	<u>22 246 \$</u>	<u>22 695 \$</u>
	91 595 \$	104 458 \$
Loisirs et culture :		
Patinoire extérieure – loisirs	40 758 \$	57 089 \$
Parc et terrain de jeu	19 500 \$	19 000 \$
Bibliothèque	13 140 \$	13 225 \$
Aînés, loisirs et culture	<u>1 000 \$</u>	<u>12 000 \$</u>
	74 398 \$	101 314 \$
Frais de financement :		
Intérêts sur emprunts	68 086 \$	71 537 \$
Autres frais	<u>5 000 \$</u>	<u>2 000 \$</u>
	73 086 \$	73 537 \$
Autres activités financières et affectations :		
Remboursement – dette à long terme	335 788 \$	326 871 \$
Affectation aux activités d'investissements :		
Équipement de bureau	4 900 \$	
Hôtel de ville	5 000 \$	50 000 \$
Équipement incendie	33 775 \$	28 000 \$
Équipement voirie	125 000 \$	20 000 \$
Travaux de voirie	25 470 \$	12 398 \$
Travaux TECQ	519 121 \$	
Sports et loisirs	<u>90 000 \$</u>	<u>58 825 \$</u>
	803 266 \$	169 223 \$
TOTAL AVANT AFFECTATIONS:	3 317 709 \$	
Financement des activités d'investissements :	(155 000 \$)	(78 000 \$)
Fonds voirie locale :		
Transfert au fonds de voirie locale	56 500 \$	38 000 \$
Affectation au fonds de voirie locale	<u>(79 207 \$)</u>	
	(22 707 \$)	38 000 \$
Autres affectations :		
Affectation du surplus :	<u>(25 000 \$)</u>	
	(25 000 \$)	- \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS :	3 115 002 \$	2 572 356 \$



TAXE FONCIÈRE	2018	2017
Taux de la taxe foncière / 100 \$ d'évaluation	0,635 \$	0,635 \$
Gestion des matières résiduelles :		
Logement	155 \$	150 \$
Commerce et auberge de moins de 10 chambres	310 \$	300 \$
Auberge de 10 chambres et plus	465 \$	450 \$
Tarif pour le service d'aqueduc :		
Immobilisation - Les Éboulements	148 \$	152 \$
Opération - Les Éboulements	124 \$	110 \$
Immobilisation - Saint-Joseph-de-la-Rive	244 \$	246 \$
Opération - Saint-Joseph-de-la-Rive	123 \$	151 \$
Immeuble doté d'un compteur d'eau	5 \$/m ³	4,50 \$/m ³
Tarif pour le service d'égout :		
Immobilisation - Les Éboulements	151 \$	149 \$
Opération - Les Éboulements	141 \$	186 \$
Immobilisation - Saint-Joseph-de-la-Rive	279 \$	277 \$
Opération - Saint-Joseph-de-la-Rive	184 \$	252 \$
Tarif secteur Domaine de la Seigneurie :		
Immobilisation aqueduc	165 \$	185 \$
Opération aqueduc	124 \$	110 \$
Pavage des rues	313 \$	323 \$
Tarif de secteur Domaine Charlevoix :		
Pavage des rues	312 \$	312 \$

CHARGES FISCALES, RÉSIDENCE ÉVALUÉE À 236 000 \$

DESSERVI, LES ÉBOULEMENTS			Avec services (aqueduc, égout et gestion des déchets)				
	Taux de taxe	Foncier	Aqueduc	Égout	Déchets	Total services	Grand total
2018	0,635 \$	1 499 \$	272 \$	292 \$	155 \$	719 \$	2 218 \$
2017	0,635 \$	1 499 \$	262 \$	335 \$	150 \$	747 \$	2 246 \$
Écart	- \$	- \$	10 \$	(43 \$)	5 \$	(28 \$)	(28 \$)
En %	0 %	0 %	3,68 %	(14,73 %)	3,23 %	(3,89 %)	(1,26 %)

NON DESSERVI, LES ÉBOULEMENTS		Avec service (gestion des déchets seulement)		
	Taux de taxe	Foncier	Déchets	Grand total
2018	0,635 \$	1 499 \$	155 \$	1 654 \$
2017	0,635 \$	1 499 \$	150 \$	1 649 \$
Écart	- \$	- \$	5 \$	5 \$
En %	0 %	0 %	3,23 %	0,3 %

DESSERVI, SECTEUR DE SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE			Avec services (aqueduc, égout et gestion des déchets)				
	Taux de taxe	Foncier	Aqueduc	Égout	Déchets	Total services	Grand total
2018	0,635 \$	1 499 \$	367 \$	463 \$	155 \$	985 \$	2 484 \$
2017	0,635 \$	1 499 \$	397 \$	529 \$	150 \$	1 076 \$	2 575 \$
Écart	- \$	- \$	(30 \$)	(66 \$)	5 \$	(91 \$)	(91 \$)
En %	0 %	0 %	(8,17 %)	(14,25 %)	3,23 %	(9,24 %)	(3,66 %)

NON DESSERVI, SECTEUR DE SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE		Avec service (gestion des déchets seulement)		
	Taux de taxe	Foncier	Déchets	Grand total
2018	0,635 \$	1 499 \$	155 \$	1 654 \$
2017	0,635 \$	1 499 \$	150 \$	1 649 \$
Écart	- \$	- \$	5 \$	5 \$
En %	0 %	0 %	3,23 %	0,30 %

ACTIVITÉS pour tous

25 mars - 15 h - L'assemblée générale annuelle se tiendra dans les locaux de la bibliothèque. Toute la population est cordialement invitée.

8 avril - 15 h - Dans le cadre de l'activité « Un bébé, un livre », **L'heure du conte** sera présentée à 15 h à la bibliothèque. Cette invitation s'adresse aux enfants de 2 à 6 ans. Chers parents amenez vos petits bouts de chou pour une heure de plaisir et de détente!

6 mai - 15 h - Adieu insomnie! « Mieux dormir avec la Polarité ». Conférence-atelier présentée par Mme Michelle Guay, infirmière, thérapeute et formatrice en polarité depuis 30 ans. Elle propose de nous initier à la polarité et à l'autopolarité. Des protocoles nous seront enseignés puis mis en pratique lors de la rencontre. Nous pourrons les appliquer sur nous, chaque soir. Cette pratique est simple et sans effet secondaire.

40^e anniversaire - Activité à confirmer dans le prochain Écho

EXPOSITION à la Bibliothèque

Cette expérience photographique du patrimoine a pour but de sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel et paysager de leur milieu par l'intermédiaire d'une démarche artistique : la photographie! Ce concours interna-

tional invite les jeunes québécois du secondaire à vivre l'excitation de la découverte grâce de leurs à une expérience personnelle et enrichissante. Venez voir leurs magnifiques photos!



INFORMATIONS DIVERSES

Tulatulu

Les usagers de la bibliothèque ont accès à **TULATULU**, un programme visant à mettre en valeur, dans le catalogue en ligne, les titres jugés les plus intéressants parmi les parutions récentes. www.mabibliotheque.ca/cnca.

Ressources numériques gratuites pour les abonnés

Nouvelle ressource en ligne : Protégez-vous

Abonnement à distance : Les citoyens des Éboulements ont la possibilité de s'abonner uniquement aux services à distance offerts : livres et revues numériques, Généalogie Québec et Protégez-vous. Depuis le lancement de ce service, plus de 135 abonnés provenant de 50 municipalités différentes s'y sont inscrits. www.mabibliotheque.ca/cnca.

Généalogie Québec

Généalogie Québec, l'Institut Drouin, gestionnaire de la ressource Généalogie Québec, a fait l'acquisition dernièrement de Planète Généalogie.

Scrabble duplicate: Venez vous joindre au groupe de scrabble duplicate tous les lundis à 13 h.

Don de livres: Nous acceptons vos livres propres et en bon état : romans, livres de poche, livres pour enfants, guides et livres de voyage.

Bénévoles : Joignez notre équipe de bénévoles, nous avons besoin de votre expérience.

HORAIRE D'OUVERTURE

Horaire habituel : le mercredi et le dimanche de 13 h à 15 h 30, ainsi que le mardi de 18 h 30 à 20 h.

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DE PÂQUES : la bibliothèque sera fermée du 29 mars au 2 avril inclusivement, réouverture le mardi 3 avril.

Nous joindre:

bibliotheque@leseboulements.com

Portail Internet:

www.mabibliotheque.ca/leseboulements

Adresse:

2335, route du Fleuve, local 210

Les Éboulements QC, G0A 2M0

Téléphone: 418-489-2990

Francine Bolduc
Membre du CA

RENCONTRE D'INFORMATION NOUVEAUX SECTEURS- COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

À compter de mai 2018, voici les nouveaux secteurs qui seront desservis par la collecte des matières organiques (bac brun) aux Éboulements:

- Développement de la Seigneurie
- Chemin Gemma-Tremblay
- Chemin du Haut-des-Éboulements
- Rang Ste-Catherine
- Chemin des Champs-Fleuris
- Cap-aux-Oies
- Route du Fleuve, Numéros 2599 à 3074.

Une rencontre d'information aura lieu à la salle municipale des Éboulements le 4 avril prochain de 18 h 30 à 19 h 30.

- MOIS DÉFI SANTÉ - PAS BESOIN D'ÊTRE UN ATHLÈTE POUR RÉUSSIR LE DÉFI

Cette année, le Mois Défi Santé, aura lieu pendant 4 semaines, du 1^{er} au 30 avril! et sera le coup d'envoi pour prendre un nouveau départ. Nous invitons tous les citoyens, seuls ou en famille, à mettre leur santé en priorité.

N'hésitez pas à consulter le site **defisante.ca**. Vous aurez accès à plusieurs informations comme: Des trucs, des conseils et des recettes, Des rabais sur différents

produits, etc. Donc, 1 mois, 3 objectifs et du soutien gratuit!

Objectif « 5 »: Manger au moins **5 portions** de fruits et légumes par jour;

Objectif « 30 » : Bouger au moins **30 minutes** par jour;

Objectif « Merci »: Être reconnaissant de **3 choses positives** chaque jour.

Des gestes simples pour « entraîner » vos habitudes de vie!



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements :

QUE le règlement n°200-18 intitulé « *Règlement ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux* »

Est entré en vigueur le 30 janvier 2018.

QUE le règlement n° 201-18 intitulé « *Règlement régissant les comptes de taxes* »

Est entré en vigueur le 30 janvier 2018.

Une copie de ces règlements est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture, de même que sur le site Internet leseboulements.com

Donné aux Éboulements, le 14^e jour de février 2018

*Linda Gauthier,
directrice générale*

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988
Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Conseillers : Jimmy Perron
Emmanuel Deschênes
Mario Desmeules
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!
www.leseboulements.com et
Notre page Facebook: municipalité
des Éboulements



INSCRIPTION AU GUICHET D'ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE (GAMF)

Nous avons constaté que plusieurs citoyennes et citoyens n'ayant plus de médecin de famille ne sont pas inscrits au guichet d'accès à un médecin de famille. Vous trouverez ci-dessous la procédure pour vous y inscrire, ceci est important pour votre suivi médical.

Pour vous inscrire au guichet d'accès à un médecin de famille sur le site Internet gamf.gouv.qc.ca ou bien par téléphone au **1-877-644-4545** pour obtenir le numéro spécifique à notre région.

Pour s'inscrire sur la liste d'attente du guichet, il faut:

- Ne pas être déjà inscrit auprès d'un médecin de famille;
- Détenir une carte d'assurance maladie valide;

- Demeurer à l'adresse inscrite dans votre dossier à la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Résider au Québec;
- Avoir 14 ans ou plus. L'inscription d'une personne de moins de 14 ans doit être faite par une personne qui a l'âge d'admissibilité.

Pour toutes questions ou obtenir de l'aide à vous inscrire au guichet d'accès à un médecin de famille vous pouvez demander à un de vos proches ou bien contacter le guichet d'accès pour la clientèle orpheline au 1-844-666-2727.

N'oubliez pas, si tous les citoyens sont inscrits au GAMF, le ministère de la santé détiendra le nombre exact de patients orphelins ce qui lui permettra d'attribuer davantage de médecins pour répondre aux besoins de Charlevoix.

*Patrice Desgagnés, président
Céline Godin, coordonnatrice
Coop de santé de la MRC de Charlevoix*

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 7 mars : activités régulières
Dimanche 11 mars : brunch et cartes
Mercredi 14 mars : activités régulières
Mercredi 21 mars : bingo
Mercredi 28 mars : activités régulières
Mercredi 4 avril : activités régulières
Mercredi 11 avril : activités régulières
Mercredi 18 avril : activités régulières et dons des desserts
Vendredi 20 avril : soirée de danse Orchestre Tempo
Mercredi 25 avril : bingo
Tous les mardis en soirée : base-ball poches. Tous les jeudis p.m.: bridge

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :
LUNDI, 5 mars à 20 h
MARDI, 3 avril à 20 h
LUNDI, 7 mai à 20 h

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. **VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU SERA FERMÉ LES 30 MARS ET 2 AVRIL 2018.**

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :	LINDA GAUTHIER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :	DANIÈLE TREMBLAY
CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :	MATHIEU BILODEAU
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :	ANNICK MARTEL
DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET CHEF POMPIER :	GRÉGOIRE BOUCHARD
CHEF D'ÉQUIPE :	PATRICK BOUCHARD
INSPECTEUR EN BÂTIMENT :	JUSTIN GINGRAS

L'inspecteur est présent le jeudi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE D'URGENCE : 9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) : 418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 4 mai 2018. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay, responsable à dtremblay@leseboulements.com